



SC.Horizon.Formation

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

Référent lutte contre le harcèlement
sexuel, moral et agissements sexistes

OBJECTIFS

- Identifier les risques pour participer à la démarche global de prévention.
- S'approprier les données juridiques et psychosociologiques en lien avec son rôle de référent pour savoir distinguer les faits de harcèlement moral, sexuel, ou le fait de sexisme.
- Savoir identifier une situation de harcèlement sexuel, ses conséquences sur les individus et l'organisation en cas de faits avérés.



PROGRAMME DÉTAILLÉ



Les Risques Psychosociaux (RPS)

- Définition : Stress, souffrances liées au travail.
- Exemples : Harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes.
- Conséquences : Absentéisme, dégradation du climat social.
- Prévention : Sensibilisation, dispositifs d'écoute (CSE, référents).

Risque Juridique

- Définition : Sanctions pénales/civiles pour l'employeur.
- Exemples : Poursuites pour non-respect des obligations (Art. L4121-1).
- Sanctions
- Prévention : Procédures claires, formation des élus/managers.

Risque Organisationnel

- Définition : Impact sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Exemples : Tensions, dysfonctionnements communication.
- Conséquences : Turnover, difficulté à recruter.
- Prévention : Dialogue social, actions de cohésion.

Types de Sexisme

- Bienveillant : Remarques sur la tenue.
- Masqué : Blagues sexistes "sous couvert d'humour".
- Hostile : Propos dégradants, dénigrement.
- Sanctions

Harcèlement Sexuel vs Séduction

- Séduction : Rapport d'égalité, consentement.
- Harcèlement sexuel : Rapport de domination, absence de consentement.
- Sanctions

Harcèlement Moral

- Définition : Agissements répétés dégradant les conditions de travail (Art. 222-33-2 Code pénal).
- Exemples : Insultes, menaces, retrait de missions.
- Sanctions

Procédures et Rôle du CSE Relais :

- Référent harcèlement, médecin du travail, inspection du travail.
- Procédure d'enquête : Recueil des faits → analyse → remontée objective.